

DELIBERATION N°36/2026
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VEREL-PRAGONDRAN
SEANCE DU 20 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Votants : 12

Date de la convocation : 10/04/2026

Date d'affichage : 10/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril à vingt heures dix, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Manon BOYER, Maire.

Présents : Manon BOYER ; Julien PERNOT ; Camille JACQUEMIER ; Julien HUNERFURST ; Estelle CAMELLO ; Fanny COUPPEY ; Kévin LEHOUX ; Maroussia ROCHER ; Léo BLERVAQUE ; Christine MOUCAUD ; Florence GAUTIN ; Robin GAILLARDET ; Morgane TARDY.

Absents : Thomas COMLAR ; Damien CHAFFARDON ayant donné pouvoir à Estelle CAMELLO.

Julien PERNOT a été nommé de secrétaire de séance.

Objet : Vote du compte administratif 2025 :

Le conseil municipal arrête et vote le compte administratif 2025, dont les comptes de l'année sont les suivants :

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Recettes	381 946.86	1 064 804.02	1 446 750.88
Dépenses	- 316 724.04	- 988 437.28	1 305 161.32
Résultat 2025 avant reste à réaliser	65 222.82	76 366.74	141 589.56
Reste à réaliser 2025			
Recettes RAR 2025	0	85 680.00	85 680,00
Dépenses RAR 2025	0	- 4 211.00	- 4 211.00
Ensemble RAR 2025	0	81 469.00	81 469.00
Résultat cumulé	65 222.82	157 835.74	223 058.56

Excédent global net après déduction des Restes à Réaliser de 2025 :

Fonctionnement : 65 222.82 EUR

Investissement : 157 835.74 EUR

Il est ici précisé que :

- Madame la Maire, Manon BOYER sort de la salle,
 - Monsieur Damien CHAFFARDON absent ayant donné pouvoir à Madame Estelle CAMELLO,
- Ne participent pas au vote de ladite délibération.**

Après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le compte administratif 2025.

Résultat du vote : Pour : 12 voix
 Abstentions : 0 voix
 Contre : 0 voix

Ne participe pas au vote : 2 voix

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24/04/2026

Et publication ou notification le 24/04/2026

La secrétaire de séance, Julien PERNOT



La Maire, Madame Manon BOYER

